



**REGISTRE DES DECISIONS  
DU MAIRE  
DE LA VILLE DU BAR-SUR-LOUP**

**Séance du mardi 02 avril 2019**

**Nombre de Conseillers**

En Exercice	23	Votants	20
Présents	17	Absents	6

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 02 avril, à dix-huit heures trente minutes.

Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 28 mars 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Willy GALVAIRE.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs Lise GRANT-AGNEL, Christine SYLVESTRE, Pascal BERNHARD, Armelle GALLAGHER, Antoine CAU, Jacqueline RUAS, Yves FALCHETTI, Jean-Pierre BENOIT, Nicole MAMONTI, Richard RIBERO, François WYSZKOWSKI, Patrice PELLEGRINI, Jean-Claude TAUVEL, Monique REVEL, Pascale LADEVEZE, Mustapha AJROUD.

**Etaient absents et représentés** :

Madame Marie-Hélène JUPPEAUX, représentée par Christine SYLVESTRE  
Monsieur James BASSON, représenté par Willy GALVAIRE  
Madame Michèle SEGUIN  
Monsieur Bénito ROMERA  
Madame Alissone ARQUE  
Monsieur Philippe SEBASTIEN, représenté par Jean-Claude TAUVEL

Madame Lise GRANT-AGNEL est nommée secrétaire de séance.

**DECISIONS 2019-01 A 2019-05**

**Affaires Générales**

**OBJET : Compte-rendu des décisions prises par le Maire au titre de l'article L.2122-22 du CGCT**

Monsieur le Maire expose,

Je vous rends compte des décisions que j'ai prises depuis le 18 décembre 2018 dans le cadre de la délégation que vous m'avez donnée en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

J'ai pris les décisions suivantes :

## AR PREFECTURE

006-210600102-20190402-DC2019001-AU  
Regu le 04/04/2019

Numéros	Désignation	Noms / Entreprises	Montants € H.T.
2019-01	Concession cimetièrè	Minissale Christine	371,00
2019-02	Concession cimetièrè	Notarianni Natacha et Rollinat Julien	3 060,00
2019-03	Concession cimetièrè	Ghiselli - Cirano	1 686,40
2019-04	Concession cimetièrè	Mr et Mme Civatte	973 + 1823
2019-05	Reconstruction mur RD2210	NATIVI BTP	45 927,00

**Certifié exécutoire compte tenu de :**

- ✓ La date de convocation le : 28 mars 2019
- ✓ L'affichage en date du 27 mars 2019
- ✓ La transmission en  
Préfecture en date du 04 avril 2019
- ✓ La publication en date du 04 avril 2019

Le Maire,



Willy GALVAIRE